

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S MERCREDI 18 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 18 février, le Conseil d'administration du C.C.A.S de Ville-en-Vermois, dûment convoqué et représenté, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Ville-en-Vermois à 18h00, sous la présidence de Monsieur Jean-François GUILLAUME, Président.

Convocation : le 4 février 2026

Etaient présents : Mesdames OSSOLA, COLNOT, GUESNEY, PAPIS, SCHUELLER et Messieurs POULAIN, PELLEGGRI et GUILLAUME

Pouvoirs :

Excusée : Mme BARRAGAN

Secrétaire de séance : Mme OSSOLA

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h15 puis demande si le compte rendu 8 octobre 2025 fait l'objet d'observation. Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté.

Après le constat des membres présents, Mme OSSOLA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 01/2026 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU)

Le CFU remplace le compte de gestion et le compte administratif établis par l'ordonnateur et le comptable public, dans une démarche d'amélioration de la qualité des comptes pour les collectivités. Il regroupe et offre une vision consolidée des comptes et permet d'éclairer en transparence les choix budgétaires comptables et financiers.

Le président expose les grandes lignes du CFU.

Fonctionnement

<i>Dépenses</i>	prévu :	4 765.10 €
	réalisé :	3 345.00 €
<i>Recettes</i>	prévu :	4 765.10 €
	réalisé :	3 823.33 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement	478.33 €
Résultat global	478.33 €

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, M. le Président quitte la séance et se retire du lieu du vote.

Sous la présidence de M. PELLEGGRI, Vice-président, le Conseil d'administration, après délibération, adopte le Compte Financier Unique (CFU) à l'unanimité

2) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 02/2026 - CONSTATATION ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration après avoir approuvé le compte financier unique,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **478.33 €**

- un excédent reporté de : **965.10 €**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **1 443.43 €**

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT : **1 443.43 €**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : **1 443.43 €**

3) **Thème : Finances locales**

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 03/2026 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Après avoir délibéré sur la totalité des postes du budget

Balance générale

Dépenses	5 243.43 €
Recettes	5 243.43 €

"conformément aux dispositions de l'article L5217-10-6 du CGCT, le conseil d'administration délègue à Monsieur le Président la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, ou d'opérations à opérations, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la proportion de 7,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement. Monsieur le Président informera le conseil d'administration de ces mouvements de crédits lors du premier conseil qui suivra ce virement de crédits."

Le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité le budget primitif 2026.

Informations et questions diverses

- Pour information, EDF informe qu'une famille a fait l'objet d'une limitation de puissance, à l'issue de procédures de relance pour impayé. Aucune demande d'aide de la famille concernée n'a été sollicitée.
- Courrier de Mme DRESCH : sa démarche de prospection, portant sur un projet d'accompagnement et de mobilité pour les seniors, sera présentée lors de la prochaine mandature.
- Flyer de France Victime 54, association d'aide aux victimes sur les violences intrafamiliales.
- Nombreux remerciements de bénéficiaires pour le colis de Noël.
- Depuis la réunion d'octobre :
 - 2 Naissances

Séance levée à 18h45

SEANCE DU 18 FEVRIER 2026

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
01/2026	7.1	Décisions budgétaires	Vote du compte financier unique 2025
02/2026	7.1	Décisions budgétaires	Constatation et affectation du résultat 2025
03/2026	7.1	Décisions budgétaires	Vote du budget primitif 2026

EMARGEMENT

Jean-François GUILLAUME, Président	
Denise OSSOLA, Secrétaire de séance	